



éditorial

> Bienvenue en Oberösterreich

Avec la présidence de l'Union européenne (UE), l'Autriche est propulsée au devant de la scène politique européenne. Dans ce contexte, la région Oberösterreich est très heureuse de recevoir dans sa capitale, à Linz, les 3 et 4 décembre prochain, les 300 régions membres de l'Assemblée des Régions d'Europe réunies en sommet.

L'Europe se trouve actuellement dans une phase cruciale de son développement. Les régions et les Länder sont appelés à débattre des orientations qui vont déterminer l'avenir de l'Europe au XXI^e siècle.

La Région Oberösterreich, située le long de la frontière orientale de l'Europe des Quinze, offre un cadre particulièrement propice pour aborder les questions relatives au processus de l'élargissement de l'UE et en débattre avec les représentants éminents d'instances européennes que nous espérons compter parmi les personnalités présentes.

Oberösterreich et sa capitale Linz sont fiers d'être hôtes de ce sommet. De plus, je suis convaincu que les participants à l'Assemblée Générale de l'ARE trouveront ici des conditions et des équipements qui contribueront au succès de cet événement.

Je serais donc très honoré d'accueillir, début décembre, les représentants des régions européennes en Oberösterreich et j'espère que les discussions aboutiront à des résultats positifs, dans l'intérêt d'une Europe commune.

Dr. Joseph Pühringer
Landeshauptmann
de Oberösterreich

> Recentrer l'action sur la promotion du régionalisme et de la coopération

Mis en place en février 1998 pour préparer un plan d'action pour les années à venir, le Groupe "Stratégie de l'ARE" a remis son rapport à la Présidence et au Bureau de l'ARE. Après la décision du Bureau d'Arad, ce rapport sera envoyé à l'ensemble des régions membres.

Présidé par Hans De Belder, représentant plénipotentiaire du Ministre-Président Van den Brande, le Groupe "Stratégie de l'ARE" a achevé ses travaux le 8 septembre 1998 à Dalarna (S).

Il a transmis son rapport final à la Présidence de l'ARE, réunie le 18 septembre à Bremen (D), puis aux membres du Bureau avant la réunion à Arad (RO), les 8-9 octobre.

Dans ce rapport, compte tenu de l'évolution du contexte européen, de la régionalisation en marche dans de nombreux pays et de la situation interne de l'organisation, le Groupe préconise le recentrage global de l'activité de l'ARE.

Promouvoir le régionalisme

En tant que mouvement politique, l'ARE devra concentrer son action sur sa mission première : promouvoir le régionalisme dans le but de conforter les régions comme troisième niveau de décision en Europe.

Cette mission lui assigne aussi le rôle de partenaire actif du processus de l'élargissement de l'Union européenne qui doit s'accompagner de la mise en place de structures démocratiques au niveau régional dans les pays candidats à l'adhésion.

La "Déclaration sur le régionalisme en Europe de l'ARE" adoptée par l'Assemblée Générale de Bâle en 1996 devra être le principal instrument au service de cette mission. Le Groupe propose un plan d'actions à mener à court et moyen termes.

Parmi elles, la priorité devra être donnée à la préparation de la prochaine Conférence Intergouvernementale (2002).

Organiser la coopération

Cependant, cette mission ne pourrait être accomplie avec succès sans le développement de la coopération entre les régions d'Europe, et ce à tout niveau.

En collaboration avec d'autres organisations interrégionales, l'ARE devra participer à l'organisation de cette coopération, dans l'esprit de complémentarité et de partenariat. Elle devrait également contribuer avec efficacité aux échanges d'expériences et de savoir-faire entre ses membres.

Adapter les structures

Afin d'assurer la faisabilité du plan d'action proposé, le Groupe recommande une adaptation des structures de l'ARE, une optimisation des méthodes de travail et une concentration des moyens sur les missions prioritaires.

Tous les membres de l'ARE recevront la version intégrale du rapport après le Bureau d'Arad. Les régions qui souhaiteraient apporter des amendements à ce rapport sont priées de ne pas dépasser la date ultime du 20 novembre prochain. Ceux-ci devraient être rédigés exclusivement en anglais et adressés directement au Secrétariat Général de l'ARE.

Contact : Secrétariat Général
Tél : +33 3 88 22 07 07
Fax : +33 3 88 75 67 19

Actualités

Pages 2-3

FORUM POLITIQUE

- > Début de la régionalisation en République Tchèque
- > Déclaration de Hof

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

- > La Commission I poursuit la promotion du régionalisme

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- > La Commission V dans le débat sur le SDEC

TELEX...FOCUS...

Programmes de coopération

Pages 4-5

- > Échanges d'expériences, atout majeur de l'Université d'été
- > Bilan général positif pour Pacte II

INTERNET

Interrégions

Pages 6-7

- > Développement durable, une idée qui fait son chemin

> Mer Baltique, un exemple de coopération à suivre

> Pays de la Loire-Balaton, déjà deux années de coopération

TRIBUNE...PARTENARIAT...CARNET

En bref

Page 8

> Une convention pour Ecos-Ouverture Partenariat

AGENDA...PUBLICATIONS...

Élargissement de l'UE > Déclaration de Hof

Fin juillet dernier, s'est tenue à Hof (D) la 2^e Conférence des régions frontalières de l'Union européenne (UE) dans le but d'examiner les défis de l'élargissement pour les régions limitrophes et proches des pays candidats à l'adhésion. Les représentants de l'ensemble des régions situées à la frontière orientale de l'UE y ont participé.

À l'issue de deux jours de débats, la "Déclaration de Hof" a été publiée. Tout en reconnaissant l'élargissement de l'UE comme une grande chance historique pour l'Europe, celle-ci attire notamment l'attention des instances européennes chargées des négociations d'adhésion sur les préoccupations de ces régions ; puis, elle propose une série de mesures à prendre pour que l'intégration européenne dans ses espaces frontaliers puisse se dérouler d'une manière harmonieuse et durable.

La Déclaration met en exergue l'importance du principe de l'adoption complète de l'acquis communautaire ; c'est un préalable pour éviter les distorsions économiques et sociales dans les régions concernées et pour favoriser l'acceptation de l'élargissement par l'opinion publique. Les domaines tels que l'ouverture du marché unique, le respect des normes sociales et environnementales, le développement agricole et la sécurité intérieure devraient être particulièrement bien maîtrisés lors des négociations d'adhésion.

Par ailleurs, les régions frontalières qui auront un effort d'adaptation particulier à fournir ont demandé à l'UE la mise en place d'un concept intégré d'aides qui leur seraient destinées.

La Déclaration est disponible auprès du Secrétariat Général l'ARE.

Contact ARE : materne.stumann@sdv.fr

> Début de la régionalisation en République tchèque

La réforme administrative en République tchèque est en cours. Un des résultats majeurs sera la mise en place d'un niveau régional avec la création de 14 régions, dénommées "unités autonomes majeures" (UAM), selon une loi constitutionnelle qui entrera en vigueur en l'an 2000, lorsque se tiendront les premières élections des conseils régionaux.

La structure administrative s'appuie actuellement sur deux niveaux, à savoir le niveau local (plus de 6000 communes, 500 villes environ dont 13 grandes villes dotées de compétences supplémentaires et Prague, ville capitale, avec un statut d'autonomie) et celui des districts (76), organes de l'administration périphérique de l'État. Les pouvoirs locaux disposent d'un certain nombre de compétences propres ainsi que d'organes représentatifs élus au suffrage universel direct.

La réforme ne vise pas seulement la mise en place d'autorités régionales et la définition de leurs compétences et ressources financières. Elle concerne en effet l'ensemble de la

structure administrative de l'État ainsi que les relations entre les niveaux national, régional et local.

La création des futures "unités autonomes majeures" a été confiée aux Ministres de l'Intérieur et des Finances. Le premier est chargé de préciser le mode d'élection des conseils régionaux, la structure, l'organisation et les compétences des UAM ; le second, leurs ressources financières, droits patrimoniaux et compétences fiscales.

Le processus engagé en République tchèque promet une réforme de grande envergure car il vise à la fois la décentralisation administrative et une nouvelle répartition des pouvoirs et des compétences entre le gouvernement central et les niveaux régional et local.

Contact : Marie Widemannová
Ministère de l'Intérieur
de la République Tchèque
Tél : +42 22 110 13 51
Fax : +42 22 110 13 49
Contact ARE : Laura de Rose

Promotion du régionalisme

> Une initiative importante de Pest

À l'initiative de la Région Pest (Assemblée autonome du département de Pest-H), une conférence sur le thème "Perspectives des collectivités locales et régionales en Europe Centrale et Orientale" s'est tenue à Budapest du 10 au 13 sept. 1998. Invitée à cette conférence, l'ARE a participé activement à la promotion des principes fondamentaux du régionalisme contenus dans sa "Déclaration sur le régionalisme en Europe".

Face au défi de l'adhésion à l'UE, les collectivités territoriales hongroises souhaitent

non seulement renforcer leurs compétences mais aussi dynamiser leur rôle économique. De nombreuses interventions ont donc été consacrées aux stratégies de développement économique, aux atouts de la coopération interrégionale et aux possibilités financières offertes par les institutions européennes et internationales (UE avec le programme Phare et la Banque Mondiale).

Contact : Bela Fabry (Pest)
Tél : +36 1 317 42 52
Fax : +36 1 317 42 95



télex

Assemblée Générale

Préparation du programme de l'Assemblée qui se tiendra à Linz les 3-4 décembre 1998. Invitations des régions membres et des personnalités. Préparation du budget 1999.

Réunions de travail

Présidence (Bremen-D, 18 sept.)
Bureau (Strasbourg-F, 11-12 juin et Bruxelles-B, 2 juillet)
Commissions :
- Commission I (Münster-D, 4-5 juin),

- Commissions I et II (Iasi-RO, 24-25 sept.), réunion suivie du séminaire "Les régions roumaines et l'élargissement".
Groupe "Stratégie de l'ARE" (Dalarna-S, 8 sept.)

Centurio 98 et Université d'été

(Erfurt-D, 27-31 juillet) (voir article page 4).

"Cartes de visite"

L'annuaire "Cartes de visite" est en cours de réédition avec le concours d'une région

publicitaire, sa finalisation étant prévue pour début 1999. Traitement et saisie des fiches pour chaque région, relances et corrections, mise à jour de la partie introductive.

Carte des Régions d'Europe

Lancement des travaux cartographiques en vue de réaliser une nouvelle version de cette carte, qui prendra en compte les changements intervenus dans les structures régionales en Europe depuis 1994 (12 pays concernés). Parution prévue au cours du printemps 1999.

Activités ARE : juin-septembre 98

Participation à d'autres manifestations

- Session plénière (Strasbourg-F, 26-28 mai) et réunion du Bureau de la Chambre des Régions (Strasbourg-F, 29 sept.) du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe,
- Assemblée Générale de la Conférence des Régions Maritimes et Périphériques (Lisbonne-P, 18-19 juin),
- Assemblée plénière du Comité des Régions (Bruxelles-B, 15-16 juillet et 16-17 sept.),
- Jury du Prix Empereur Maximilien (Innsbruck-A, 4 juillet).

Affaires institutionnelles

> La Commission I poursuit la promotion du régionalisme

Réunie à Münster les 4-5 juin 1998 dans le contexte du 350^e anniversaire du Traité de Westphalie, la Commission I de l'ARE a jeté les bases d'un partenariat Est-Ouest pour la démocratie régionale.

Dans ce cadre, elle a décidé d'organiser une réunion conjointe avec la Commission II chargée des relations Est-Ouest, les 24-25 septembre 1998 à Iasi (RO), afin de préparer la Conférence de l'ARE sur la contribution des Régions au processus d'élargissement de l'UE et de concrétiser le concept des partenariats interrégionaux multilatéraux Est-Ouest.

Dans l'intervalle, la Commission I poursuit son engagement pour la promotion du régionalisme en Europe, en confiant à

son réseau d'experts la mise à jour des "Tableaux synoptiques". Réalisés pour la première fois en 1997, ceux-ci présentent l'état de la régionalisation dans une quinzaine de pays européens. L'objectif de cette nouvelle édition est notamment d'intégrer d'autres pays représentés au sein de l'ARE. Ces tableaux seront également insérés dans la version actualisée de l'annuaire "Cartes de visite" de l'ARE. Parallèlement, la Commission s'est engagée à prendre diverses mesures pour encourager les membres de l'ARE à dynamiser la diffusion de la Déclaration sur le Régionalisme et à multiplier les initiatives de promotion du régionalisme.

Contact ARE : Laura de Rose et Stéphanie Evans

Jordi Pujol, lauréat du Prix Empereur Maximilien

Le Prix Empereur Maximilien 1998 a été décerné à Jordi Pujol, Président de la Generalitat de Catalunya et Président sortant de l'ARE. M. Pujol, qui dirige la Catalogne depuis 1980, a ainsi été récompensé pour son combat incessant en faveur de la démocratie et de la reconnaissance du rôle des régions dans la construction européenne.

La remise de cette distinction a eu lieu le 4 juillet à Innsbruck, en présence notamment de M. Klestil, Président de la République d'Autriche, de Mme Fischer, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et de M. Weingartner, Landeshauptmann du Tirol, qui a prononcé un discours très élogieux pour le lauréat.

Créé à l'initiative du Land Tirol et de la ville d'Innsbruck, et doté de 10 000 Euro, le Prix Empereur Maximilien récompensera désormais chaque année une personnalité ou une institution ayant particulièrement œuvré en faveur du régionalisme et du principe de subsidiarité en Europe.

Aménagement du territoire

> Commission V dans le débat sur le SDEC

Adoptée à l'issue de sa réunion le 20 mai à Strasbourg, la résolution de la Commission V sur le premier projet officiel du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) a été bien accueillie par les Ministres responsables pour l'aménagement du territoire réunis à Glasgow le 8 juin 1998.

Monsieur Richard Caborn, Ministre britannique de l'aménagement du territoire et Président de la séance, a informé la Commission V que la dimension régionale et un certain

nombre des préoccupations soulevées dans la résolution avaient été abordées à l'occasion de cette réunion informelle.

Dans sa résolution, la Commission V a mis l'accent en particulier sur le rôle majeur joué par les collectivités territoriales dans l'aménagement du territoire et par conséquent sur l'importance de les impliquer davantage dans le processus de consultation aux niveaux national et communautaire. Parmi ses revendications, la Commission a également souligné la nécessité d'accorder une attention

accrue aux mutations du rôle et de la fonction des espaces ruraux et urbains. L'impact de la prochaine réforme de la PAC sur l'environnement rural devrait être étudié plus en détail. Selon la Commission V, la réflexion devrait également être poursuivie en vue d'adapter le SDEC aux réalités d'une Europe élargie.

Contact :
Edward Chorlton (Devon)
Tél : +44 1392 382 150
Fax : +44 1392 382 135
Contact ARE :
Laura de Rose et Stéphanie Evans

Les Femmes et la politique au niveau régional

"L'un des objectifs de l'ARE est d'influencer la société européenne pour qu'elle soit la plus proche possible des citoyens. Ceci concerne évidemment TOUS les citoyens. Nous proclamons des idéaux démocratiques. Cependant, il semble que la grande majorité des décideurs des conseils régionaux soient des hommes et les résultats de l'enquête menée sur ce thème par l'ARE le prouvent. Pourquoi ?

L'on peut considérer à juste titre que la démocratie est imparfaite si la moitié de la population, les femmes en l'occurrence, n'a pas les mêmes droits politiques, économiques et sociaux. De plus, la société ne profite pas pleinement des aptitudes et des compétences précieuses

des femmes, ce qui engendre aussi des conséquences économiques importantes. Par ailleurs, l'administration publique a réellement besoin de la compétence sociale que les femmes ont acquise au cours de milliers d'années de travail social.

Pour ces trois raisons (démocratique, économique et sociale), on reconnaît peu à peu qu'il faut trouver des solutions accordant davantage d'autorité politique aux femmes. C'est le but de la conférence de l'ARE intitulée "Les Femmes et la politique au niveau régional" qui se tiendra le 7 novembre 1998 au Centre de Congrès Incontra de Turin, sous la Présidence de Ragnar Kristoffersen

(Akershus). John MacDougall, Vice-Président Trésorier de l'ARE et Enzo Ghigo, Président de la Région Piemonte, ouvriront cette conférence. Carin Palmcrantz (Dalarna) et Kirsti Kolle Grøndahl, porte-parole du Gouvernement norvégien, exposeront la problématique générale. Lena Wängnerud présentera un rapport sur les différences relatives aux décisions politiques, entre les organismes décisionnaires constitués essentiellement d'hommes et ceux qui ont une composition plus équilibrée. Venez donc nombreux à cette conférence !"

Contact : Carin Palmcrantz (Dalarna)
Tél : +46 24 73 48 84
Fax : +46 24 73 48 84

> Échanges d'expériences : atout majeur de l'Université d'été

La troisième Université d'été de l'ARE, organisée cette année avec les régions Essex (GB), Istra (HR), Kraków (PL), Pest (H), Stockholm (S), Thüringen (D), Vlaanderen (B) et le concours de la Commission européenne, s'est tenue du 27 au 31 juillet dans le Land Thüringen.

Plus de 120 personnes issues de vingt pays européens ont participé à cet événement dont l'objectif principal est d'intensifier la coopération entre les régions de l'Union européenne et celles des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO). Orchestré par les Présidents des régions organisatrices, le programme alternait les interventions d'experts, les podiums de discussion, les ateliers de travail et les visites des sites dans la région d'accueil. Il a permis de débattre de nombreux thèmes d'intérêt régional et européen : la coopération inter-régionale, l'élargissement de l'Union européenne, la culture et le tourisme, l'environnement et les transports. Des aspects pratiques du développement régional tels que les processus de décision, le management administratif ou l'application régionale des programmes européens ont été également abordés.

Les débats consacrés à la coopération transfrontalière, interrégionale et transnationale ont été particulièrement appréciés des participants qui ont pu découvrir des formes multiples de partenariats entre les régions d'Europe et prendre une part active aux échanges d'expériences.

Les exposés sur l'expérience acquise lors du processus de transformation en Allemagne de l'Est ont été riches en enseignements, notamment pour les régions directement concernées par l'élargissement futur de l'Union européenne.

Pérenniser la manifestation

La séance consacrée aux Capitales européennes de la Culture a également connu un vif succès. Des intervenants d'Anvers, Stockholm, Weimar (respectivement Capitales 1993, 1998, 1999), Kraków et Avignon (Capitales 2000) se sont succédés à la tribune pour faire connaître leurs expériences ou exprimer leurs attentes. Toutefois, la discussion qui s'en est suivie a mis en exergue la spécificité de chaque situation ; il n'existe pas, en effet, de schémas reproductibles et les enseignements des expériences passées doivent être adaptés aux capacités propres de chaque ville.

Malgré un programme très chargé, la variété des thèmes abordés, la qualité des intervenants et la bonne organisation ont été les atouts majeurs à la réussite de l'Université d'été. Le bilan de cette semaine confirme le rôle croissant de cette manifestation dans l'échange et la diffusion d'idées et d'expériences acquises au niveau régional. L'Université d'été de l'ARE doit donc être pérennisée pour continuer à promouvoir le niveau régional auprès d'un public de plus en plus large et d'ores et déjà nous lançons l'appel à candidatures pour l'édition 1999.

Synergie avec Programme Centurio

Pour la première fois cette année, l'Université d'été et le Séminaire d'introduction du Programme Centurio de l'ARE - programme de formation pour les responsables régionaux dans les PECO - se sont déroulés conjointement. Ce rapprochement résulte d'une part de la complémentarité de ces deux initiatives et d'autre part de la recherche d'une plus grande synergie et efficacité des programmes de l'ARE.

Treize stagiaires Centurio venant de régions hongroises, polonaises et roumaines ont participé à ce Séminaire, suivie d'un stage sur le terrain courant septembre et octobre dans deux régions d'accueil différentes. Parmi ces dernières figurent : Salzburg, Wien (A), Vlaanderen (B), Solothurn, St Gallen, Vaud (CH), Baden-Württemberg, Hessen, Saarland, Thüringen (D), Vejle (DK), Catalunya, Islas Baleares, País Vasco (E), Alsace (F), Essex (GB), Trento (I), Noord-Brabant (NL) et Norte (P).

Favoriser les échanges à double sens

Le Programme Centurio étant en pleine évolution, quelques rencontres avec les stagiaires ont permis de mieux connaître leurs appréciations et attentes. Nombre d'entre eux soulignent la nécessité de privilégier l'aspect d'échanges d'expériences lors des stages sur le terrain. Ils insistent sur l'importance, pour le bon déroulement du stage, de sa préparation "en amont", en concertation avec le coordinateur. Ils apprécient en général l'opportunité qu'offrent ces deux initiatives de l'ARE de stimuler les prises de contacts, voire des partenariats. En ce qui concerne l'Université d'été, un seul souhait d'amélioration a été formulé : favoriser une plus grande interactivité entre les intervenants et les participants.

Contact ARE :
Franz Josef Stummann et Doris Materne



internet

<http://europe.eu.int/eurostat.html>

Site de l'Office Statistique des Communautés européennes, il vous délivre en ligne l'essentiel de l'actualité statistique communautaire en trois langues (GB, F, D).

La page d'accueil vous donne accès aux sept grandes sections :

- Présentation d'Eurostat, son rôle, son organisation,
- Produits et bases de données disponibles ; cette section contient une synthèse des produits et services de référence ainsi que la présentation thématique des principales publications, CD-ROM et bases de données,
- Indicateurs statistiques en ligne que vous pouvez télécharger gratuitement (Euro-indicateurs, Indicateurs de l'UE et Courbe de rendement de l'Euro),
- Catalogues en ligne avec possibilité de consultation immédiate,
- Service d'information statistique qui décrit le système de diffusion des statistiques européennes ; il vous permet également de choisir un centre d'information proposé dans la liste des Data shop et de formuler votre demande à l'aide d'un formulaire,
- Service de presse d'Eurostat avec les derniers communiqués de presse,
- Actualité statistique où vous trouverez, outre le bulletin de la statistique européenne, des statistiques récemment publiées (les dernières en date concernent le Projet des indices de pression sur l'environnement) ainsi que des informations diverses relatives à l'univers des statistiques et des statisticiens (conférences et séminaires, recherche et développement...),
- Contacts utiles sur Internet pour rechercher des statistiques nationales et internationales et Bureaux du Système statistique Européen.

Vous trouverez enfin sur cette page un Flash Info.

Par le biais de formulaires téléchargeables, vous pouvez également commander les publications d'Eurostat ou demander les informations statistiques dont vous avez besoin.

Globalement un site assez facile à consulter.

Programme d'échanges d'expériences

> Bilan général positif pour Pacte II

Fin septembre, le GIE Pacte a remis à la Commission européenne son rapport final général sur le programme Pacte II (1996-1998). Le rapport détaillé sur les activités et les finances des 67 projets qui composent ce dernier programme avait été consigné en février dernier.

La démarche du bureau gestionnaire

Instrument unique de gestion créé par l'ARE et le CCRE¹⁾ pour gérer le programme Pacte II, le GIE Pacte a été dans cette gestion l'interlocuteur des projets et l'interlocuteur de la Commission européenne. Compte tenu de l'évolution qu'a connu ce programme ces dernières années, l'expérience acquise et la rigueur demandée en matière de gestion lors de la dernière édition Pacte, nous avons développé une méthode et des outils permettant de suivre l'évolution des projets en cours, de réaliser les bilans contractuels sur les activités et les finances aux stades intermédiaire et final des projets. Cette gestion méthodique reflète notre rôle d'interface : tout en répondant aux obligations contractuelles, elle allie les besoins de suivi opérationnel et de contrôle à ceux nécessaires à une bonne gestion de projet.

Une chaîne de produits spécifiques

Dès le démarrage des projets en 1996, une chaîne de produits a été conçue de sorte à procurer aux chefs de projet une formation théorique et à leur donner des outils pratiques pour piloter leur projet et l'évaluer ponctuellement afin d'en garder la maîtrise. Les points forts de cette chaîne sont constitués par :

- l'élaboration d'un guide pratique et d'un manuel des procédures approuvés par la Commission européenne (DG XVI) qui ont d'emblée défini les règles du jeu et illustré les procédures administratives et financières,
- la conception de grilles types pour les bilans d'avancement et d'évaluation, construites autour de deux notions fondamentales : le projet technique et son réseau,
- la réalisation de tableaux financiers sous forme d'un document informatique permettant une saisie fiable d'éléments comptables,
- des rencontres avec les chefs de projets à des moments stratégiques : journées de lancement, réunions d'information, rendez-vous bilatéraux...

En parallèle, une base de données de gestion opérationnelle a été mise en place. Elle a permis d'enregistrer, durant ces deux dernières années, toutes les informations sur l'évolution des projets qui ont été retranscrites, analysées et évaluées dans le but de leur apporter l'expertise nécessaire, tout particulièrement au stade final (rédaction du rapport financier et justification des dépenses). Ce travail a constitué l'essence des rapports remis à la Commission européenne et du monitoring des projets. Ainsi Pacte II offre-t-il aujourd'hui des exemples de bonnes pratiques en matière de coopération et peut alimenter une véritable bourse de partenariat pour des coopérations futures.

Un bilan positif

La gestion rigoureuse mise en place a porté ses fruits ; le bilan général définitif est bon (voir graphiques) : 81 % des projets sont satisfaisants dont 25 % excellents. Sur le plan financier, le

programme a été bien maîtrisé. Les comptabilités et pièces justificatives des projets Pacte II ont été révisées par KPMG-Fiduciaire de France qui conclut que la gestion de Pacte II ne présente pas de risque financier pour l'ARE²⁾.

Les avis rendus par les experts du Comité d'Évaluation et de Suivi des Programmes Pacte/Ecos-Ouverture de la Commission européenne ont souligné la professionnalisation de la gestion de Pacte II et ont regretté qu'un tel programme ne soit pas reconduit.

Les collectivités partenaires ont souligné dans leur bilan final l'utilité de la démarche mise en place compte tenu des nombreux rapports périodiques à remettre à la Commission européenne et du besoin d'une assistance technique rapprochée dès la phase de soumission.

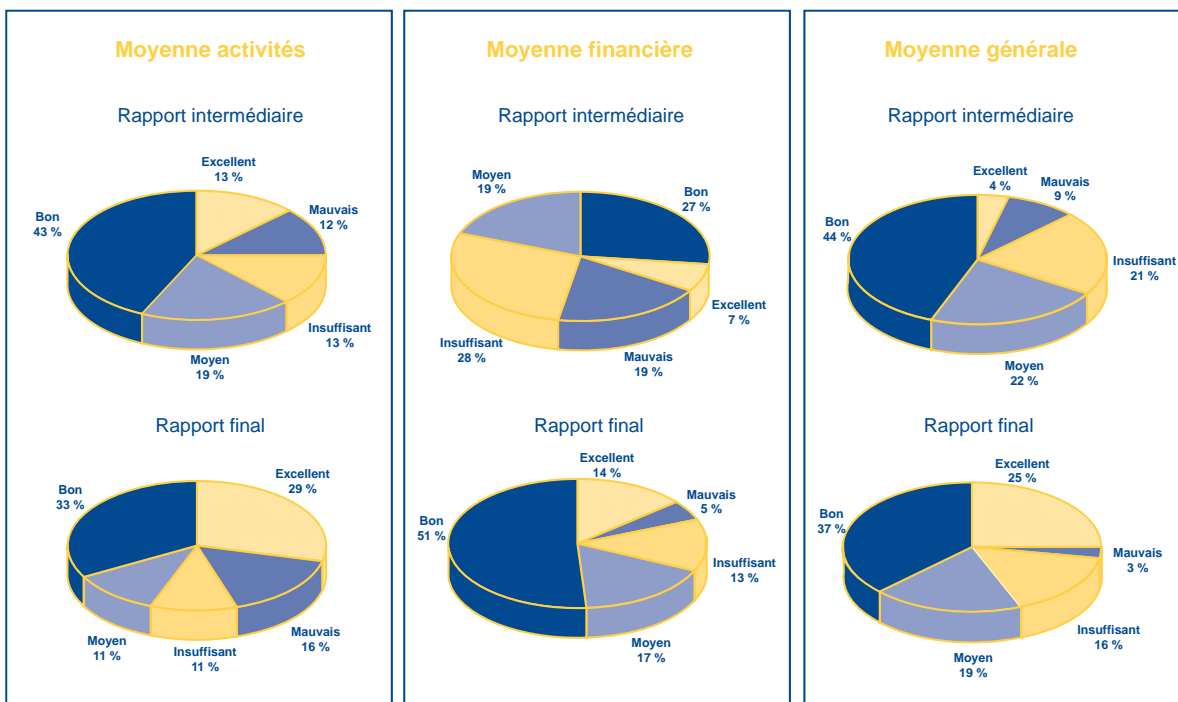
Ainsi le programme Pacte II a-t-il permis de regagner la confiance de l'ensemble des partenaires.

Diffuser l'expérience

Mais aujourd'hui, puisque ce programme s'arrête, nous utilisons notre base de données et l'expertise de Pacte - c'est-à-dire votre acquis et votre expérience - sur un site Internet pour valoriser le savoir-faire accumulé par les collectivités pendant ces années pionnières de la coopération. Ce site, qui illustre tous les projets et fonctionne comme une véritable bourse de partenariat, sera disponible courant automne 1998 sur le serveur Inforegio de la DG XVI.

Contact ARE : Brigitte Fiorucci

1) Conseil des Communes et Régions d'Europe
2) Rapport établi par KPMG "Are-Pacte, Détails des anomalies PeeV, Pacte I Pacte II" (juin 1998)



Pacte II bilan général



Le rôle des Régions dans l'Europe du XXI^e siècle

Joaquim Llimona

“Les Présidents des “Quatre moteurs pour l'Europe” (Baden-Württemberg, Catalunya, Lombardia, Rhône-Alpes) et des Régions Piemonte et Veneto se sont réunis en juin 98 à Milan, pour adopter une déclaration sur le rôle des Régions dans l'Europe du XXI^e siècle. Cette déclaration, qui reflète l'engagement européen de ces Régions, a pour but de renforcer les mécanismes de concertation entre l'Union européenne et les Régions. Trois idées essentielles se dégagent :

- Accroître la participation régionale à l'intégration européenne n'est pas seulement une revendication politique

en faveur des Régions. Leur contribution à ce processus existe dans de nombreux secteurs ; elle représente une aide dans l'adaptation de l'Europe aux défis que sont la compétitivité et la modernisation, et dans l'enracinement de la construction européenne dans les sentiments des citoyens. La participation régionale est également un facteur clé de l'efficacité et la légitimité démocratique de l'UE. Or, pour concrétiser cet apport, des mécanismes permettant une participation réelle et effective du niveau régional dans les prises de décision politiques de l'UE sont nécessaires. Leur création est un défi important pour l'Europe de demain.

- La deuxième idée, qui concerne les politiques structurelles, met en exergue une double nécessité : améliorer la concertation entre les institutions de l'UE et celles des Régions dans l'application de ces politiques, et incorporer de façon claire le support aux activités inter-régionales et transfrontalières. Celles-ci doivent être définies comme

des secteurs spécifiques et indépendants des objectifs des Fonds structurels.

- Il est nécessaire d'orienter les politiques structurelles de l'UE pour favoriser aussi bien la cohésion et le développement économique que la responsabilité des acteurs régionaux. Cette proposition ne conteste pas le fait que l'Union se charge de corriger les déséquilibres entre les territoires qui la forment. Il est uniquement remarqué que l'Europe doit aussi se soucier de restaurer la compétitivité des secteurs les plus dynamiques : ce sont eux qui garantiront, en définitive, la croissance dans l'UE.

La déclaration de Milan constitue un premier pas dans la réflexion sur les Régions et l'Europe du XXI^e siècle. Les apports d'idées et de concepts par d'autres Régions seront les bienvenus.”

Contact :

Joaquim Llimona (Catalunya)

Tél : +34 93 402 40 98

Fax : +34 93 302 46 31

Développement durable

> Une idée qui fait son chemin...

Le concept de développement durable est peu connu des autorités politiques et des gestionnaires des régions d'Europe. C'est pourquoi sept régions de six pays européens - Baden-Württemberg (D), Bohus (S), Emilia Romagna (I), Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes (F), Vorarlberg (A) et Wallonie (B) - se sont données pour objectif de recueillir, dans le cadre d'un projet de coopération interrégionale Pacte¹⁾, les expériences de développement durable au sein de chaque région, puis d'en extraire les critères et indicateurs, et éditer un guide méthodologique à destination des élus régionaux²⁾.

Un réseau dynamique pour une coopération réussie

Les régions partenaires n'étaient pas surprises de constater que les expériences collectées³⁾ étaient très hétérogènes et, pour l'instant, incomparables. Elles ont néanmoins permis de mettre en place une méthode commune d'analyse de projets, de définir des critères de développement durable et d'émettre des recommandations à l'égard des décideurs politiques pour les inciter à les mettre en œuvre.

Commenter et analyser des expériences nouvelles et originales a également permis aux régions partenaires de mieux se connaître et

d'adhérer à des critères qui a priori ne leurs étaient pas familiers. La coopération initiée à travers ce programme a incité les partenaires à s'investir pleinement dans le projet, à trouver des consensus acceptables par tous et à nouer des contacts avec des responsables d'autres régions européennes œuvrant dans le développement durable.

La présentation du contexte de chaque région au cours d'une série de réunions a favorisé la mise en place d'un pôle d'échanges d'expériences et d'apprentissage mutuel, et les différences d'approche du concept de durabilité ont amené les partenaires à intégrer de nouveaux aspects tels que la dimension environnementale, économique et socio-culturelle, l'équité interpersonnelle, spatiale et intertemporelle, la diversité, la subsidiarité, le partenariat et enfin la participation.

Au-delà du projet Pacte

La question de la concrétisation du concept et de son efficacité reste posée mais le projet a participé pleinement à la mise en œuvre de la politique communautaire du fait même de son objet : le développement durable dans les régions. À court terme le guide méthodologique

“Vers un développement durable” accompagné d'une présentation de deux projets-pilote réalisés dans chaque région concernée sera traduit et publié en anglais, italien et allemand (seulement la partie “Méthodologie générale” en cette dernière langue).

En outre, des ateliers permanents de travail en Vorarlberg sur ce thème concrétisent l'action entreprise, de même qu'un projet concernant la gestion des eaux en Emilia Romagna.

Contact : Monique Dejean Servière (Midi-Pyrénées)

Tél : +33 5 61 33 53 09

Fax : +33 5 61 33 53 11

Contact ARE : Brigitte Fiorucci

1) PACTE : Programme d'Action pour les Collectivités Territoriales. Programme d'initiation à la coopération cofinancé par la Direction Générale XVI.

2) “Guide méthodologique vers un développement durable : Expériences et recommandations de sept régions européennes” disponible en français, anglais.

3) Les travaux ont été menés dans le cadre du projet “Développement Durable” coordonné par la Région Midi-Pyrénées.

Pays de la Loire-Balaton

> Déjà deux années de coopération

Le premier bilan de l'accord de coopération signé en 1996 entre les Pays de la Loire (F) et la région Balaton (H) qui regroupe les départements de Somogy, Veszprém et Zala est positif. Plusieurs projets ont été développés dans les domaines de l'intégration de l'UE, de l'éducation et de la formation, du tourisme, du développement économique et de la culture.

Ainsi le Point d'information Europe-Balaton - centre pilote pour la Hongrie - a vu le jour en mars 98, bénéficiant du transfert de savoir-faire des Pays de la Loire. 15 échanges de formateurs et 120 échanges d'élèves ont eu lieu dans l'enseignement du tourisme, de l'hôtellerie-restauration et de l'agro-alimentaire. Grâce au Programme Centurio de l'ARE, un échange de fonctionnaires a été réalisé avec le département de Veszprém. Un Office Régional du Tourisme a été créé avec l'objectif d'établir un plan marketing du tourisme du Balaton. Des actions conjointes ont été menées pour le développement du tourisme rural et du réseau d'informations économiques sur le tourisme.

Mer Baltique

> Un exemple de coopération à suivre

La réunion de la Commission II de l'ARE à Stockholm en mai 98 a été l'occasion de présenter l'exemple de coopération tant transfrontalière qu'interrégionale et transnationale entre les régions de la Mer Baltique.

En effet, les échanges interrégionaux sont très intenses dans cette zone géographique depuis la chute du "rideau de fer". Tout d'abord, il est important de souligner l'existence d'une plate-forme commune telle que la Conférence subrégionale d'États de la Baltique dont les membres sont des régions ; aux côtés du Conseil d'États de la Baltique, celle-ci donne l'impulsion politique et institutionnelle à cette coopération. Au niveau économique, la mise en place du Sommet économique de la Mer Baltique en 1996 permet d'accroître le dialogue entre les décideurs politiques et économiques et de stimuler la transformation économique et le libre échange avec les régions voisines de l'Europe de l'Est.

Sur le terrain, de nombreuses organisations publiques et privées mènent des projets

La mise en place de la coopération économique a permis la conclusion de quatre partenariats entre les entreprises des deux régions, l'organisation d'un audit puis d'une formation pour les collaborateurs des trois Chambres de Commerce et d'Industrie hongroises ainsi que l'édition de documents de promotion économique en deux langues.

La diversité d'échanges culturels (colloques, expositions, publications, spectacles...) a contribué au rapprochement des cinq départements des Pays de la Loire avec les départements hongrois ; l'un d'entre eux a déjà signé des accords de coopération spécifique.

Compte tenu des résultats positifs, les deux régions sont bien déterminées à poursuivre cette coopération au cours des années à venir dans la perspective de l'entrée de la Hongrie dans l'Union européenne.

Contact :
Maryse Faou-Guenec (Pays de la Loire)
Tél : +33 2 40 99 64 52
Fax : +33 2 40 20 41 01

concrets de coopération pour garantir la stabilité dans cette zone (nombreux projets en faveur de la démocratie régionale et locale) et assurer son développement durable (particulièrement dans les secteurs des transports, de l'environnement, du tourisme). La coopération dans les domaines de la culture et des affaires sociales est aussi florissante.

D'après l'avis d'experts, la réussite de la coopération en Mer Baltique est due à son acceptation par les citoyens, à la participation de tous les niveaux politiques et à l'implication d'autorités publiques, d'organisations à vocation économique et d'associations. Ces enseignements et l'expérience acquise par les régions concernées peuvent servir d'exemples à d'autres régions investies ou qui souhaitent s'investir dans les projets de coopération Est-Ouest.

Contact : Christina Tallberg (Stockholm)
Tél : +46 8 737 25 00
Fax : +46 8 737 43 10

partenariat

Comtés roumains sinistrés Appel à la solidarité

Les inondations des mois de mai-juin 1998 ont provoqué dans plusieurs comtés roumains d'importants dégâts estimés à plus de 125 milliards de Lei. Le Comté d'Alba, l'un des plus touchés par le cataclysme, fait appel à l'aide matérielle et financière pour les zones sinistrées. Les besoins les plus urgents recouvrent l'aide alimentaire (céréales, sucre, huile...), l'aide médicale (médicaments et couverture) et l'aide à la reconstruction (matériaux de construction).

Le Comté d'Alba a ouvert des comptes à la Banque Commerciale Roumaine-Agence d'Alba Iulia (Comptes 4721 4100 1090 DEM, 4721 7160 1090 USD et 4721 2500 1090 ECU) sur lesquels on peut déposer des fonds d'aide aux sinistrés. Merci d'avance pour vos actions de solidarité.

Recensement des résidences d'auteurs

La Maison du Livre et des Écrivains de Montpellier qui a conduit, en partenariat avec le Centre Régional des Lettres du Languedoc-Roussillon et l'ARE, le projet "Livres et lecture dans l'Europe des Régions" lance un recensement des résidences d'auteurs à travers l'Europe. Objectif : répertorier les lieux d'accueil temporaire de tous ceux qui donnent vie à la création littéraire (écrivains, poètes, traducteurs, critiques d'art, auteurs en sciences humaines...) en vue de constituer un réseau d'échanges et de coopération entre les différentes résidences en Europe.

Contact : Philippe Alfonso
Tél : +33 4 67 22 81 41
Fax : +33 4 67 58 49 80

carnet

Bavière (D)

L'Union Chrétienne-Sociale (CSU), parti partenaire en Bavière de l'Union Chrétienne-Démocrate (CDU) a obtenu 52,9% des suffrages aux élections régionales du 13 septembre. Monsieur Edmund Stoiber a été confirmé comme Ministre-Président de la Bavière.

Pologne

En juillet, le Parlement polonais a voté la création de 16 voïvodies (49 auparavant).

Les élections régionales auront lieu fin octobre. Les voïevodes siégeant dans les villes-capitales des nouvelles voïvodies seront en charge de la mise en œuvre de la réforme qui entrera en vigueur en janvier 1999.

Suède

Les suédois ont élu, le 20 septembre, leurs représentants dans les conseils de comtés ainsi que dans les deux nouvelles assemblées régionales de Skåne et Västra

Götaland. Les sociaux-démocrates alliés aux anciens communistes ont obtenu la majorité dans les comtés du nord de la Suède ainsi qu'à Sörmland, Blekinge, Värmland, Örebro, Västmanland et Dalarna. Les conservateurs sont de nouveau majoritaires à Stockholm et conservent le comté de Halland. Dans les comtés d'Uppsala, Östergötland, Kronoberg, Kalmar, Gotland et dans les nouvelles Régions de Skåne et Västra Götaland, les écologistes et les partis locaux auront leur mot à dire dans la mise en place de majorités.



> Une convention pour Ecos-Ouverture Partenariat

Fin juin 1998 s'est tenue à Budapest (H) la Convention Ecos-Ouverture Partenariat. Plus d'un millier de collectivités de l'Union européenne (UE) et des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) ont participé à cette manifestation qui faisait suite à la parution de l'appel à propositions pour le programme de coopération interrégionale externe Ecos-Ouverture (1998-2001) lancé par la DG1A et la DG16 (cf. notre article dans le numéro précédent). L'ARE y était présente et tenait un stand d'information.

Organisée selon le même principe que le salon Directoria (dernière édition à Strasbourg en 1997), cette Convention a permis aux fonctionnaires européens et experts associés de présenter le contexte politique dans lequel s'inscrivent ce programme et l'appel à proposition. La volonté de la Commission européenne est en effet d'accompagner par des instruments adaptés et efficaces les autorités locales et régionales des PECO dans l'actuelle phase de transition politique et économique, et dans la préparation à l'adhésion à l'UE.

Dans le cadre d'ateliers thématiques, et sur la base du formulaire de présentation des candidatures, ont été abordés les aspects techniques de la coopération : Comment monter un partenariat dynamique ? Le rôle du leader de projet ? Comment gérer un réseau partenarial ou un projet technique ? Les méthodes de gestion et les mécanismes financiers ? Véritable bourse de partenariats, cette manifestation a aussi permis aux collectivités présentes de prendre les premiers contacts en vue de constituer des partenariats adaptés aux thèmes de coopération éligibles.

Toutefois, les schémas proposés, basés sur l'expérience acquise lors de la programmation 1989-1998, sont plutôt ardues. Et les participants souvent déroutés par la complexité des procédures et le chemin à parcourir entre la naissance de l'idée de coopération et l'acceptation du projet en panel de sélection (fin 98). Cela est perceptible au travers des questions posées sur place et des appels que nous recevons de nos membres.

Les programmes d'initiation à la coopération sont devenus à n'en pas douter une affaire d'initiés. Les collectivités, souvent à peine constituées, pourront-elles dans les délais fixés (15 novembre 98) monter des projets de qualité sans l'aide d'un conseiller qui les assiste dans cette démarche ?

Contact ARE : Brigitte Fiorucci

Édition des "Cartes de visite" 1999

Au printemps 1999, l'ARE rééditera l'annuaire "Cartes de visite" qui contribue à mieux faire connaître notre organisation et ses régions membres et constitue une source de contacts utiles.

Lancée le 18 juin 98, la phase de mise à jour de données relatives aux régions membres a bien progressé. Bien que le délai fixé pour le retour de fiches ait été court et les délais postaux parfois longs, plus de cent régions ont répondu à temps à notre appel. La communication électronique battait aussi son plein car beaucoup de régions ont choisi ce mode de transmission qui a globalement bien fonctionné.

Nous remercions également les régions qui nous ont prévenu d'un envoi ultérieur.

L'édition 1999 ouvrira pour la première fois ses pages à la publicité, offrant ainsi aux régions et à leurs partenaires économiques l'opportunité de mettre en valeur leurs messages institutionnels. La société "Recherches et Communication" à qui nous avons confié cette tâche prendra, ou a déjà pris contact avec vous pour solliciter votre participation ou assistance dans l'identification des annonceurs dans votre Région. Merci d'avance à tous ceux qui accepteront de contribuer à la réussite de ce projet.

Contact ARE : Barbara Thauront



agenda

OCTOBRE

Jeudi 22 et Vendredi 23
Commission Européenne et Conseil des Communes et Régions d'Europe
Conférence sur la société de l'information
Bruxelles (B)

Vendredi 23
Comité des Régions, Bureau extraordinaire
Autriche

Mercredi 28 à Samedi 31
Euregia
Leipzig (D)

Samedi 24 et Dimanche 25
Conseil européen spécial
Pörtlach (A)

Lundi 26 et Mardi 27
Commission européenne/DG XVI,
Séminaire SDEC - Zones sensibles
sur le plan environnement
Göteborg (S)

Jeudi 29 et Vendredi 30
ARE, Réunion Commission IV
Turin (I)

NOVEMBRE

Mercredi 4 et Jeudi 5
Parlement européen, Session plénière
Bruxelles (B)

Samedi 7
ARE, Conférence "Les femmes dans la politique au niveau régional"
Turin (I)

Lundi 16 à Vendredi 20
Parlement européen, Session plénière
Strasbourg (F)

DECEMBRE

Mercredi 2
ARE, Présidence et Bureau
Linz (A)

Mercredi 2 et Jeudi 3
Parlement européen, Session plénière
Bruxelles (B)

Jeudi 3 et Vendredi 4
ARE, Assemblée Générale
Linz (A)

Vendredi 11 et Samedi 12
Conseil européen
Vienne (A)

Lundi 14 à Vendredi 18
Parlement européen, Session plénière
Strasbourg (F)

Contact ARE : Francine Huhardeaux



ARE en direct - on line - direkt - Automne 1998
Lettre d'information de l'Assemblée des Régions d'Europe

Directeur de la publication : Wolfgang Maier
Conseil éditorial : Maria De Smet, Hans De Belder
Rédacteur en chef : Barbara Thauront

Comité de rédaction : Stéphanie Evans, Brigitte Fiorucci, Francine Huhardeaux, Doris Materne, Eric Milesi, Laura de Rose, Franz-Josef Stummann, Bureau de l'ARE à Bruxelles

Secrétariat de rédaction : Barbara Thauront, Francine Huhardeaux
Traduction : Sally Hurlley (GB) et Claudia Meschede (D)

Conception et mise en page : Agence Contexte - Strasbourg (F)
Impression : OIT - Strasbourg (F)
Tirage en trois langues : 4500 ex.

Le Comité de rédaction remercie de leur aimable collaboration à ce numéro les régions Catalunya, Dalarna, Oberösterreich et Pays de la Loire.

Reproduction autorisée avec mention de la source.
Octobre 1998